

Côte d'Ivoire-AIP/ La HABG instruit des blogueurs sur les notions de la corruption



Abidjan, 12 mars 2022 (AIP)- La Haute autorité pour la bonne gouvernance (HABG) a instruit, vendredi 11 mars 2022, des blogueurs sur les notions de la corruption pour inciter le grand public à dénoncer les actes de corruptions et les infractions assimilées.

« Cette session d'information a pour objectif de donner l'opportunité aux blogueurs d'appréhender les notions de la corruption, ses causes, ses conséquences ainsi que les moyens de prévention et de lutte contre ce fléau », a expliqué le secrétaire général de la HABG, Henri Augustin Aka, à l'ouverture des travaux tenus au siège de l'institution, à Abidjan Cocody.

Il les a aussi invités à être des ambassadeurs de la HABG et de la Cellule nationale de traitement des informations (CENTIF) sur les réseaux sociaux afin de contribuer à freiner les conséquences néfastes de la corruption dans notre société.

Selon le représentant du président de la CENTIF, Ouattara Romain, la lutte contre la corruption n'est plus seulement du ressort exclusif des pouvoirs publics. Elle est également l'affaire du secteur privé et de la société civile.

« Je n'ai donc aucun doute que les messages conçus par la HABG qui vous seront communiqués et dont vous aurez la charge d'assurer la promotion atteindront les cibles pour accroître le nombre de dénonciation de corruption ou de dissuader ceux qui seront tentés de le commettre pour lutter efficacement contre la corruption », a souligné M. Ouattara aux blogueurs.

Le directeur de la sensibilisation et de l'éducation de la HABG, Achiaou Jacques III, a souhaité informer et mettre à la disposition des blogueurs, un ensemble d'outils pour qu'ils partagent la problématique de la lutte contre la corruption mais surtout, les mécanismes et préventions de lutte en train d'être mis en place.

Il s'agit d'un ensemble d'information, un guide qui va leur permettre de s'imprégner, s'appliquer et de jouer leur rôle comme prévu par la loi de la lutte contre la corruption. Il a précisé que dans la loi relative à la prévention de la lutte contre la corruption, il est prévu la protection de tous les témoins.

Cette session de formation devra permettre aux blogueurs de présenter à l'ensemble des concitoyens, les actes de corruption et infractions assimilées ainsi que les sanctions encourues. Il s'agira également de les amener à faire siens, les types et modalités de saisine de la HABG ainsi que la procédure du traitement de la plainte ou la dénonciation, et les inciter à dénoncer tout acte de corruption et infractions assimilées dont ils auront eu connaissance.

La Haute autorité pour la bonne gouvernance est une autorité administrative indépendante dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle assure une mission de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.

(AIP)